**LOI FEDERALE SUR LES PLACEMENTS COLLECTIFS DE CAPITAUX (LPCC) DU 23 JUIN 2016**

# LOMBARD ODIER FUNDS

**Information aux actionnaires en vertu de l'article 133 al. 3 OPCC**

Le conseil d'administration informe par la présente les actionnaires des modifications apportées au prospectus (le « Prospectus ») de Lombard Odier Funds (la « Société » ou « LOF » ou « LO Funds »).

Une version du Prospectus dans laquelle les modifications à venir sont mises en évidence peut être obtenue gratuitement sur simple demande adressée à la Société ou au représentant Suisse.

Les termes définis dans le présent avis ont la signification que leur confère le Prospectus.

Le prospectus est désormais daté du 27 août 2018 et les modifications mentionnées ci-après sont entrées en vigueur à la même date.

## 1. A tous les actionnaires de la Société

- La définition de « Loi de 2002 » est supprimée.
- La définition de « Marchés émergents » est modifiée afin de retirer l'Iran de la liste des pays suite aux sanctions des Etats-Unis;
- La définition de « RGPD » est ajoutée.
- La liste des parties et adresses est mise à jour.
- La sous-section (ii) « OPC» du paragraphe 3.1 « Dispositions générales communes à tous les Compartiments » est précisée.
- Le paragraphe 20.4 « Données personnelles » est mis à jour suite au règlement « RGPD ».
- De manière générale, des erreurs typographiques, des mises à jour d'informations et de références sont effectuées.

## 2. Aux actionnaires de LOF – Global Consumer, LOF – Global Prestige

- Le compartiment LOF – Global Consumer a été supprimé du Prospectus suite à sa fusion avec le compartiment LOF – Global Prestige en date du 7 août 2018.

17 96

LOMBARD ODIER

INVESTMENT MANAGERS

## 3. Aux actionnaires de

**LOF – Emerging High Conviction, LOF – Frontier High Conviction, LOF – Euro Government Fundamental, LOF – Euro Inflation-Linked Fundamental, LOF – Global Government Fundamental, LOF – Swiss Franc Bond (Foreign), LOF - Absolute Return Bond, LOF – Global Responsible Corporate Fundamental, LOF – Swiss Franc Credit Bond (Foreign)**

- La politique d'investissement est clarifiée en remplaçant la phrase suivante : « Les plus-values et pertes non réalisées des instruments financiers dérivés sur les monnaies seront prises en compte aux fins de la politique d'investissement. » par: « Les plus-values et pertes non réalisées des instruments financiers dérivés sur les monnaies seront prises en compte aux fins d'évaluation du respect de la politique d'investissement, y compris ses limites et restrictions. »

## 4. Modifications apportées aux compartiments actuellement en sommeil

LOF – Europe All Cap Leaders

- La politique d'investissement du compartiment ainsi que le tableau de facteurs de risques sont modifiés.

LOF – TerreNeuve

- Le paragraphe « Classes d'Actions proposées à la souscription » est modifié afin de refléter la suppression des mentions relatives aux composantes optionnelles de don et l'ajout d'informations relatives aux commissions de performance.

*

* *

Des exemplaires des versions actuelles du Prospectus, des documents d'information clé pour l'investisseur, des statuts et les derniers rapports annuel et semestriel de LO Funds peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès du siège social de la Société, ainsi qu'auprès du représentant en Suisse.

**Représentant en Suisse**
Lombard Odier Asset Management (Switzerland) SA
6, avenue des Morgines
1213 Petit-Lancy

**Service de paiement en Suisse**
Banque Lombard Odier & Cie SA
11, rue de la Corraterie
1204 Genève

Lancy, le 27 août 2018